



Mission Permanente de la République Arabe d’Egypte
À l’Union Africaine

Note Administrative

La 12^e Réunion Ordinaire du Comité Technique Spécialisé sur la Défense, la Sécurité et la Sûreté et la 15^e Réunion Ordinaire des Chefs d'Etat-Major de la Défense et des Chefs de la Sûreté et de la Sécurité

Caire, Egypte

Du 15 au 19 Décembre 2019

I. CONTEXTE

1. Le Comité Technique Spécialisé sur la Défense, la Sécurité et la Sûreté (CTSDSS) est un organe politique clé de l'Union Africaine créé en vertu de l'article 14 de l'Acte Constitutif de l'UA (2000). Le mandat principal du CTSDSS est de fournir des directives et des orientations à la Commission de l'Union Africaine(CUA) en matière de défense et de sécurité. À cet égard, le CTSDSS considère et reflète les questions de paix et de sécurité et fournit une orientation politique pour la mise en œuvre par la CUA. La CUA a donc pour mandat de fournir au moins une mise à jour annuelle de la mise en œuvre des décisions de l'UA, principalement en ce qui concerne le développement de la Force Africaine en Attente (FAA) et sa capacité de déploiement rapide. Dans le même ordre d'idées, la CUA demande conseil au CTSDSS sur la manière de continuer de traiter efficacement les problèmes de paix et de sécurité en Afrique tels qu'ils se présentent. Le CTSDSS se réunit à trois niveaux: la réunion d'Experts, les Chefs d'Etat-Major de la Défense et les Ministres de la Défense.

2. Cette année 2019, la STCDSS tiendra sa 12^e réunion à l'hôtel Al-Masa Capital au Caire, en Égypte, du 15 au 19 décembre 2019.

II. ORDRE DU JOUR

3. La 12^e Réunion Ordinaire du Comité Technique Spécialisé sur la Défense, la Sécurité et la Sûreté et la 15^e Réunion Ordinaire des Chefs d'Etat-Major de la Défense et des Chefs de la Sûreté et de la sécurité, se dérouleront pendant 5 jours, conformément au draft de l'Agenda et programme, ci-après:

- a. Réunion d'Experts: 15-17 Décembre 2019 ;
- b. Réunion des Chefs d'Etat-Major de la Défense : 18 Décembre 2019 ;
- c. Réunion des Ministres de la Défense : 19 Décembre 2019 .

III. PARTICIPATION

4. La Commission de l'UA, à travers une Note Verbale, du 6 novembre 2019 portant référence : **PSD/107/8/57851.19** a invité tous les États Membres de l'UA à participer aux 3 niveaux du CTSDSS.

- a. Réunion d'Experts : Les États Membres sont tenus de désigner trois experts (militaires, policiers et civils) qui participeront à la réunion.
- b. Chefs de Défense, Sécurité et Sûreté : Participation des Chefs d' État-Major ou leurs représentants venus de chaque État Membre de l'Union Africaine,
- c. Les Ministres de la Défense : Participation du ministre de la défense ou leurs représentants venus de chaque État Membre de l'Union Africaine

5. **LES ETATS MEMBRES ET LES COMITES ECONOMIQUES REGIONALS / MECANISMES REGIONAUX DE SURVEILLANCE (CER /**

MR) SONT PRIES D'ENVOYER LEUR LISTE DES PARTICIPANTS ET DES COPIES DE LEURS PASSPORTS A LA CUA. LA DATE LIMITE POUR RECEVOIR LA LISTE DES PARTICIPAT S EST 4 Décembre 2019. La Commission avait communiqué de la même manière aux États Membres de l'UA et les CER / MR par note verbale portant la référence: **PSD/107/8/58237.19** en date du 25 Novembre 2019 leur demandant de transmettre des informations importantes aux Points Focaux à la Commission de l'UA tel que mentionné dans la Note Verbale susmentionnée.

IV. LOGISTIQUES

Date	La 12 ^e CTSDSS et la 15 ^e Réunion ordinaire de Chefs d'Etat-Major et de la Défense se dérouleront du 15 au 19 Décembre au Caire, en Égypte.
Lieu de la réunion	Le lieu de la réunion est la salle de conférence principale de l'hôtel Al-Masa Capital, au Caire, en Égypte. Une carte détaillée décrivant la route depuis l'aéroport du Caire, ainsi que la route allant de la place Tahrir à l'hôtel Al-Masa Capital, est jointe à la présente note.
Visa	a. Pour les participants ayant l'ambassade d'Egypte dans leur pays Les délégués des États Membres de l'UA avec un membre de l'ambassade de l'Egypte/consulat dans leurs Pays respectifs sont priés d'approcher l'ambassade/consulat respectif à suivre rapidement la délivrance des visas avant leur voyage au Caire tout en attachant la Note Verbale de l'UA invitant les Etats Membres à participer dans le CTSDSS en tant que document justificatif. La section consulaire égyptienne fournira l'appui et les moyens nécessaires à tous les membres des délégations officielles se rendant en Égypte pour participer aux réunions du CTSDSS. b. Pour les participants sans Ambassade d'Egypte dans leur pays respectif Les visas à l'arrivée seront émis sur une base exceptionnelle aux délégations d'États Membres de l'UA n'ayant pas d'Ambassade ou de Consulat d'Égypte dans leurs Pays d'origine. Dans ce cas, les États Membres sont invités à communiquer à la Commission, au plus tard le 4 Décembre 2019, les informations détaillées et les copies de passeport de tous les délégués (indiquant s'il s'agit d'un passeport diplomatique / de service ou ordinaire), afin de faciliter l'obtention du visa à leur arrivée. c. Les délégations sont tenues de communiquer les noms et les copies de passeport des participants avant la date limite susmentionnée afin d'éviter toute situation de non-délivrance de visa. d. Veuillez noter que les passeports des participants doivent

	avoir une validité d'au moins trois (3) mois à compter de la date d'arrivée au Caire.
Transport aérien	Les États membres sont responsables des coûts associés à la participation de leurs délégués à la réunion du CTSDSS. Cela comprend les voyages en avion à destination et en provenance de l'Égypte, ainsi que les frais d'hébergement et de transport.
Transport terrestre	Le Gouvernement de l'Égypte fournira un bus de navette pour transport : aéroport / hôtel / Lieu de réunion / hôtel / aéroport. Un bureau du protocole recevra la Délégation à son arrivée à l'aéroport.
Accommodation	Le gouvernement de l'Égypte a confirmé un tarif réduit de 138 USD pour les chambres standard de l'hôtel Al-Masa Capital au Caire aux délégués des États Membres et des CER / MR. L'hôtel Al-Masa Capital au Caire est un nouvel hôtel moderne proposant des chambres spacieuses dotées d'articles de toilette gratuits, de la climatisation, de la télévision par satellite et d'une connexion Wi-Fi gratuite. Le Gouvernement égyptien étendra les habituels civilités aux chefs d'état - major et les ministres de la Défense grâce à la fourniture de pleine pension hébergement (petit-déjeuner-dîner) sur la base suivante, tout en notant que l'alcoolique soit verbes ne sont pas inclus. 1. Les chefs d'Etat-Major : plus un du 17e au 20e Décembre 2019. 2. Le Ministre de la Défense : plus un de 18e à 20e Décembre 2019. Tous les autres délégués sont responsables de leur hébergement. Les délégués doivent indiquer leur hôtel de prédilection à la Commission de l'UA entre les hôtels Al-Massa et Tulip <u>Informations de réservation d'hôtels :</u> 1- Hôtel Al-Masa Capital au Caire (tarif privilégié de 138 USD \$ / nuit) Email: reservation@almasa-hotels.com Tel: +202 46111000 2- Tulip Hôtel (tarif privilégié de 75 USD \$ / nuit) Tel: +201067060741 Email: gm@tolipfamilypark.com Les hôtels suggérés comprennent des chambres modernes avec articles de toilette gratuits, la climatisation, la télévision par satellite et une connexion Wi-Fi gratuite.

Code vestimentaire	Tenue officielle ou d'affaire soit uniformes nationales respectives
Thé / café Pauses	Le gouvernement égyptien offrira des pauses thé / café aux délégués lors de la réunion du CTSDSS.
Accreditation	La Commission de l'UA et le gouvernement égyptien en tant que pays hôte seront responsables de l'accréditation des participants sur le lieu de la conférence (hôtel Al-Masa Capital) et de l'hôtel Tulip.
Medical	Les délégués seront responsables de leurs soins médicaux. Néanmoins, les premiers soins en cas d'urgence seront fournis dans la zone de conférence et des locaux de l'hôtel du Pays hôte.
Medias	Les États Membres de l'UA qui désirent venir ou réunir une équipe de médias doivent fournir les coordonnées du personnel des médias (y compris leurs copies de passeport et les informations relatives à l'équipement) au <u>plus tard le 4 Décembre 2019</u> aux points focaux mentionnés ci-dessous. 1- Ambassade de la République arabe d'Égypte - Point focal pour l'Égypte 2- Point Focal de la Commission de l'UA comme mentionné dans la Note Verbale référencée: PSD/107/8/58237.19
Cartes de vaccination contre la fièvre jaune	Les participants sont priés d'avoir la carte de vaccination contre la fièvre jaune.
Sécurité	Le lieu des réunions est entièrement sécurisé par le Pays Hôte. Veuillez noter qu'aucune arme à feu sera autorisée. Les arrangements spéciaux à cet égard doivent être communiqués directement au gouvernement égyptien par l'intermédiaire des Ambassades respectives.
Conditions météorologiques	En moyenne, la température au Caire en décembre est de 10,0°C (50°F). Décembre est un mois sec avec une moyenne de 6mm (0.2in) de pluie. Ce mois-ci a généralement des températures très agréables, avec une température maximale moyenne d'environ 20.0 ° C (68 ° F). Les participants sont invités à s'habiller conformément à cet état climatique.
Connexion Internet et adaptateur secteur.	Une connexion Internet est disponible dans toutes les chambres et sur le lieu de la réunion. Veuillez noter que la prise / fiche utilisée au Caire, en Égypte, est la suivante: 

La langue	La langue officielle de l'Egypte est l'arabe. Les réunions seront menées dans tous les quatre (4) langues officielles de l'UA, français, anglais, portugais et arabe.
Communication	Les participants peuvent acquérir des cartes SIM locales à leurs propres frais. Cependant, des services Wi-Fi seront disponibles sur le lieu des réunions.
Documents de travail	Les documents de travail de la réunion ont été partagés avec les États Membres et les CER / MR par courrier électronique avant la réunion. La Commission de l'UA, via la note verbale du 15 novembre 2019 (PSD/107/8/58056.19) a communiqué aux États Membres de l'UA et aux CER / MR les documents qui seront examinés lors de la réunion du STCDSS. Des documents de travail supplémentaires seront partagés par la Commission en temps voulu.
Devise locale / Forex	La monnaie locale utilisée en Égypte est la livre égyptienne, avec le taux officiel moyen suivant. 1 USD = 16.11 EGP
Protocole et questions d'organisation	Services de protocole et Questions d'organisation des réunions seront coordonnés par la Commission de l'UA et facilités par Gouvernement de l' Égypte en tant que Pays Hôte.
Contacts des personnes	1- Unité des attachés militaires au Ministère Egyptien de la Défense: Tel: +2 0222913754 / +2 0222913753 +2 0222913726 / +2 0222904194 2- Colonel Khaled Elsayed, AD de l'Égypte DA accrédité à l'UA: Email: sparkthunder2018@gmail.com Mobile: +251944710728 (Addis Ababa) – +20 01001806480 / + 2 01002550112 (Egypt) 3- Conseiller Mohamed Elghitany (Point focal de l'ambassade d'Égypte à Addis-Abeba) Email: mghitany912@gmail.com Mobile: +251904389474
Informations complémentaires et liens utiles	<u>Pour des informations plus complètes sur l'Égypte, veuillez consulter le site Web du Service d'information de l'État à l'adresse suivante (disponible en arabe - anglais - français-espagnol - chinois):</u> http://www.sis.gov.eg/ <u>La page d'accueil officielle des forces armées égyptiennes</u> https://www.mod.gov.eg/ <u>Al-Ahram English Portal (un des principaux quotidiens égyptiens - site Internet papier):</u>